



À la source de *Triodebio*

Nous nous sommes rencontrées en 2017 durant notre formation à la Biographie chez Aleph-Écriture, « l'école d'écriture qui accueille celles et ceux qui ont le désir d'écrire, l'envie d'apprendre et la volonté de trouver leur voix¹ ». Avec enthousiasme, nous avons jeté dans le chaudron qui bouillonnait nos tâtonnements et nos expérimentations. Huit mois durant, nos formatrices² nous initient aux notions de posture, de cadre, de déontologie et d'éthique, chacun.e dans notre groupe affine son écoute, aiguise sa curiosité et affermit sa plume dans l'exercice grandeur nature d'une biographie de formation.

Et au cours de ces huit mois partagés, nous nous reconnaissons toutes trois des points communs indispensables selon nous à l'exercice de ce métier : empathie, sensibilité, sincérité, ouverture d'esprit.

Nous avons depuis écrit chacune quelques récits de vie et avons ressenti la nécessité ne pas rester seules dans nos pratiques. Pourquoi ? Parce que derrière chaque personne biographiée, il y a une personne qui s'engage, se dévoile avec ses complexités et ses émotions et que nous nous devons d'accompagner au mieux. Mais aussi parce que, pour nous biographes, entrer dans la vie d'un tiers pour en rédiger la biographie suscite des questions sur notre approche et des réflexions d'ordre déontologique autant que littéraire.

Le désir de partage a grandi : Au-delà de la relation en tête-à-tête avec la personne biographiée à laquelle fait place l'exercice solitaire de l'écriture, nous apprécions de nous retrouver pour mettre en perspective nos questions, nos idées et nos projets. C'est ainsi que *Triodebio* a vu le jour et que nous avons élaboré ensemble deux outils essentiels à l'instauration d'une relation de confiance avec les personnes biographiées : notre cadre d'intervention et la charte déontologique présentée ci-après.

¹ URL : <https://www.aleph-ecriture.fr/> [consulté le 23/09/2020].

² Delphine Tranier- Brard et Michèle Cléach, auteures de *Devenir biographe - Prêter sa plume pour écrire la vie des autres* - Ed. Chronique Sociale - 2020



Charte déontologique

1. Cadre d'intervention

La biographe s'engage à poser lors d'un entretien préalable le cadre concernant les modalités de fonctionnement des entretiens et de leur restitution en une biographie.

2. Engagement de qualité

La biographe s'engage à être fidèle au récit de la personne biographiée. Elle mettra tout en œuvre pour répondre aux objectifs définis par celle-ci. Elle apportera tout son soin et sa compétence en termes d'accompagnement de la personne biographiée ainsi que d'élaboration, de structuration et de qualité littéraire du récit.

3. Confidentialité

La biographe s'engage à une absolue confidentialité vis-à-vis des propos recueillis, que ceux-ci soient ou non transcrits dans la biographie. Elle s'engage à ne pas les utiliser à des fins personnelles.

4. Bienveillance et respect - Clause de conscience

La biographe s'engage à manifester respect et bienveillance à l'égard de la personne biographiée. Toutefois, si celle-ci exprime des propos allant à l'encontre de ses valeurs, la biographe se réserve le droit de ne pas engager ou d'interrompre la biographie au titre de la clause de conscience.

5. Dévoilement de secret, diffamation, règlement de comptes

Dans l'éventualité où la personne biographiée révélerait des éléments susceptibles de nuire à une personne et/ou une communauté, la biographe a un devoir de mise en garde sur leurs effets possibles et peut invoquer la clause de conscience pour interrompre le travail si un consensus n'est pas trouvé.

6. Recherches auprès de tierces personnes

La biographe recherche systématiquement l'accord la personne biographiée avant d'entreprendre auprès de l'entourage familial, amical et/ou professionnel des recherches complémentaires susceptibles d'alimenter la biographie.

7. Loyauté

La biographe, qui a ses propres méthodes de travail, de fonctionnement et de style d'écriture, s'engage à ne pas jeter de discrédit sur celles de ses confrères et consœurs.